Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel
du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901
Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004
5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

Les Tout-Petits

Les Molières, le 5 janvier 2017

Bonne Année 2017

Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

A l'occasion de la nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux pour vous et vos proches. Je souhaite aussi vous remercier de votre générosité et du soutien régulier que vous nous témoignez.

Votre contribution est une marque d'écoute, une reconnaissance qui donne encore un peu plus de sens à l'action que nous menons.

Fréquemment, nous trouvons dans les courriers que vous nous adressez des messages accompagnant les dons. Ceux-ci sont de véritables encouragements à poursuivre dans notre détermination à développer nos projets. Ce soutien sans faille nous donne des « ailes » pour renforcer la motivation de nos équipes.

L'ESPOIR GRÂCE VOUS

Face au contexte incertain dans lequel nous évoluons et malgré un intérêt affiché des pouvoirs publics en faveur des personnes handicapées, les financements envisagés resteront insuffisants. Néanmoins, nous conservons avec votre soutien un réel espoir pour conduire nos projets en 2017.

COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE

Je soutiens les Tout-Petits !

☐ 15€ ☐ 30€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 150€

Dons libres : ☐ .....

• Je règle par chèque : ☐ bancaire ☐ postal

• ou par carte bancaire : ☐ VISA ☐ MasterCard ☐ CB

Numéro : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Expire le : |_|_| |_|_|_|_| (mois / année) 3 derniers chiffres au verso : |_|_|_|

• Je reçois mon reçu fiscal par email : .....

Faites un don par Internet sur
www.association-les-tout-petits.org

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIERES

Date de naissance :
..... / ..... / .....

Date du jour :
..... / ..... / .....

Signature :

En effet, votre fidélité a permis à l'association d'ouvrir en 2016 un Institut Médico-Educatif (IME) à Paris pour accueillir des enfants atteints d'un handicap rare. Elle est également à l'origine depuis septembre du commencement des travaux pour l'extension du Service de Soins et Aide à Domicile (SSAD) dans l'Essonne.

Nous sommes heureux de vous présenter un aperçu du projet et du chantier :



Chantier au 5 décembre



Maquette du projet

Ce service suit des enfants tant au domicile que dans leurs différents lieux de vie (crèche, halte-garderie, école maternelle...). Il offre aux enfants un accompagnement médical adapté, un suivi éducatif et favorise leur développement. Aider les familles à construire et envisager l'avenir de leur enfant est l'objectif de ce service.

Ces réalisations sont également les vôtres. Votre générosité est déterminante. Avec vos dons, nous allons pouvoir réaliser nos autres projets et soutenir plus de familles.

Merci du fond du coeur et tous mes meilleurs voeux pour l'année 2017.

Le Président
Alain OLESKER

www.association-les-tout-petits.org

@lestoutpetits91 lestoutpetits

Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu impôsable

Vous donnez :	*15 €*	*30 €*	*50 €*	*100 €*	*150 €*
Cela ne vous coûte que :	*5,10 €*	*10,20 €*	*17,00 €*	*34,00 €*	*51,00 €*

La loi nformatique et Libertés du 6/1/78 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre : ■